

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour (volet incendie), **séance du 5 novembre 2025**, tenue à la salle multifonctionnelle de Saint-Sylvère à 19 h 30 sous la présidence de Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschailons-sur-Saint-Laurent	M. Christian Baril, maire
Fortierville	M. Michel Fortier, représentant
Lemieux	Mme Émilie Garneau, mairesse
Manseau	M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	M. René Guimond, maire
Sainte-Françoise	M. Yvon Paulin, représentant
Saint-Sylvère	Mme Fannie Boisvert, mairesse
Sainte-Cécile-de-Lévrard	M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	Mme Ginette Deshaies, mairesse

Formant quorum

Absents :

M. Éric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets
M. Jean-Guy Beaudet, maire de Sainte-Sophie-de-Lévrard
Mme Lucie Allard, mairesse de la ville de Bécancour ainsi que leurs représentants

Assistent également à cette séance :

M. Vincent Marcoux, directeur général
M. Guy Lemieux, directeur incendie

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

On procède à la prise de présences et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Mario Lyonnais souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance (19 h 31).

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

RÉSOLUTION # 2025-11-231

SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel quel en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL-SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025
5. CORRESPONDANCE
6. FINANCES – SSIRMRCB
 - 6.1 Liste des encaissements et déboursés
 - 6.2 Liste des comptes à approuver
 - 6.3 Nomination d'un représentant au sein de la société d'assurance automobile du Québec - immatriculation
 - 6.4 Dépenses pour l'aménagement du camion
7. RAPPORT PRÉVENTION
 - 7.1 Retour camp 911
8. RAPPORT DIRECTION
 - 8.1 Suivi des interventions
 - 8.2 Suivi de formation des officiers
9. RESSOURCES HUMAINES
 - 9.1 Embauche
10. GÉNÉRAL
 - 10.1 Renouvellement du bail concernant la cabane à sucre située sur les lots publics
 - 10.2 Implantation de défibrillateurs externes automatisés – Fonds région ruralité – volet 2 (FRR-2)
11. AFFAIRES NOUVELLES
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL-SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2025

RÉSOLUTION # 2025-11-232

SUR PROPOSITION DE Mme Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le procès-verbal de la séance du 11 juin 2025 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

5. CORRESPONDANCE

Par courriel :

MSP- Guide ministériel sur la formation des pompiers

MSP- Statistiques des incendies déclarés 2021-2022

6. FINANCES – SSIRMRCB

6.1 Liste des encaissements et déboursés

Les encaissements pour la période du 28 août au 30 octobre 2025 s'élèvent à 410 099,77 \$.

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 268 225,39 \$.

6.2 Liste des comptes à approuver

RÉSOLUTION # 2025-11-233

CONSIDÉRANT les explications reçues ;

SUR PROPOSITION DE M. René Guimond

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser le greffier-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer les dépenses sans les dépasser, ainsi qu'il suit :

DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
2025-10-31	Camion Carl Thibault	Réparation du réservoir	50 000 \$

6.3 Nomination d'un représentant au sein de la société d'assurance automobile du Québec - immatriculation

RÉSOLUTION # 2025-11-234

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour, via le service de sécurité incendie, a procédé à l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule EIDorado EZ Rider 2010 portant le numéro de série 1N9MNAC6XAC084336 devra être immatriculé au sein de la société de l'assurance automobile du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour doit désigner un représentant signataire afin de procéder à ladite immatriculation;

SUR PROPOSITION DE M. Guy Saint-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser M. Guy Lemieux, directeur du service de sécurité incendie, à représenter la MRC de Bécancour à la société de l'assurance automobile du Québec afin d'immatriculer le véhicule appartenant au service de sécurité incendie.

6.4 Dépenses pour l'aménagement du camion

RÉSOLUTION # 2025-11-235

CONSIDÉRANT l'achat d'un nouveau camion usagé;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par les officiers;

CONSIDÉRANT le nombre croissant de pompières au service;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*)**

CONSIDÉRANT les nouvelles normes de santé, sécurité au travail;

CONSIDÉRANT que des travaux de modifications de véhicule sont nécessaire ;

CONSIDÉRANT que les montants pour effectuer ces modifications sont disponibles ;

CONSIDÉRANT que les dépenses et les contrats à venir respecteront le règlement sur la gestion contractuelle de la MRC;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE M. Michel Fortier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser le greffier-trésorier et/ou le directeur incendie à effectuer les dépenses à venir en lien avec le règlement sur la gestion contractuelle de la MRC pour la mise à niveau du camion jusqu'à un montant total maximal de 80 000 \$.

7. RAPPORT PRÉVENTION

7.1 Retour camp 911

8. RAPPORT DIRECTION

8.1 Suivi des interventions

Sommaire des interventions du 16 août au 24 octobre 2025 et portrait de l'année en cours.

8.2 Suivi de formation des officiers

Gestion d'intervention.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Embauche

RÉSOLUTION # 2025-11-236

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche a rencontré 4 candidats;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche recommande l'embauche de 2 d'entre eux à titre d'apprenti-pompier pour l'instant;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre les pompiers du SSIRMRCB et la MRC de Bécancour ainsi que le respect du budget;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE M. Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER DE procéder à l'embauche de Phillippe Lacroix de Lemieux et d'Esteban Biron de Manseau.

10. GÉNÉRAL

10.1 Renouvellement du bail concernant la cabane à sucre située sur les lots publics

RÉSOLUTION # 2025-11-237

CONSIDÉRANT la Convention de gestion territoriale intervenue entre la MRC de Bécancour et le Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette convention identifie la MRC de Bécancour comme gestionnaire forestier et foncier de plus de 1600 hectares de forêt publique;

CONSIDÉRANT QUE le bail de location de la cabane à sucre et de l'érablière s'y rattachant est à renouveler dont l'échéance est au 30 novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le locataire actuel a manifesté son intérêt à renouveler le bail et à en respecter les conditions énumérées;

CONSIDÉRANT QUE le loyer sera majoré d'un commun accord entre les parties;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

SUR PROPOSITION DEM. Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser M. Vincent Marcoux, directeur général, à signer le bail de location de la cabane à sucre pour une période de 5 ans, à partir du 1^{er} décembre 2025.

10.2 Implantation de défibrillateurs externes automatisés – Fonds région ruralité – volet 2 (FRR-2)

RÉSOLUTION # 2025-11-238

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour procédera à l'implantation de défibrillateurs externes automatisés sur l'ensemble de son territoire afin d'avoir la possibilité de sauver des vies;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ces défibrillateurs à des endroits stratégiques permettra une accessibilité en tout temps 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'ensemble de la population sise sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet est de 27 599 \$ et que la somme de 22 080 \$ provient du financement FRR volet 2 et que la contribution du milieu est de 5 519 \$;

CONSIDÉRANT QUE la portion de la contribution du milieu provient d'un partenaire et que l'ensemble des municipalités s'engagent à verser les sommes supplémentaires ou non déboursées par le partenaire pour la réalisation du projet;

SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'accepter le projet suivant dans le cadre du Fonds région et ruralité – volet 2 (FRR-2)

Projet	Promoteur	Montant recommandé	Partenaire	Coût total	Date du début et fin du projet
Implantation de défibrillateurs externes automatisés sur l'ensemble du territoire de la MRC	MRC de Bécancour	22 080 \$	5 519 \$	27 599 \$	1 ^{er} octobre 2025 au 31 mai 2026

11. AFFAIRES NOUVELLES

M. Lyonnais remercie M. Bélisle et M. Dupont (absent) pour leur dévouement des dernières années comme maires. Le lieu de la prochaine rencontre sera à Saint-Sylvère le 5 novembre.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

13. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 2025-11-239

SUR PROPOSITION DE Mme Fannie Boisvert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance soit levée le 5 novembre 2025 à 20 h 13

Mario Lyonnais
Préfet

Vincent Marcoux
Directeur général